

ACTION JEANS DE MARQUE

20.-



Désolé, mais un prix si bas implique toujours d'autres coûts très élevés.

18 centimes, c'est la part que reçoit la couturière pour la fabrication d'un t-shirt vendu 29 francs en Suisse.¹ Même en considérant la différence du coût de la vie entre la Suisse et le pays de production, ce salaire est indécent.

Les dégâts de la fast fashion

Ce terme désigne le fait de renouveler en permanence des collections d'articles vestimentaires. Ce mode de consommation d'habits, pour ainsi dire jetables, n'est possible qu'en proposant des articles à bas prix. Selon [FAIR'ACT](#) : « La pression exercée par les grandes enseignes pour vendre toujours plus a des effets directement liés aux conditions et à l'environnement des travailleurs. Pour s'assurer

des rendements importants, les enseignes délocalisent la production dans des pays où les réglementations sont très souples » (Bangladesh, Inde, Roumanie, Turquie, ...).

Un prix élevé pour l'environnement mais aussi pour l'être humain

« Au-delà des impacts environnementaux engendrés dans les régions où vivent les travailleurs, ceux-ci mettent aussi en péril leur santé. Les scandales mis à nu par les ONG en attestent : taux de maladie élevés, espérances de vie moindres, taux d'alphabétisation bas, usines vétustes voire insalubres, absences de mesures de protection ou de sécurité au travail. » Les heures supplémentaires excessives sont monnaie courante. Les locaux trop peu éclairés et mal ventilés, ou l'absence de vêtements de protection également. Les personnes qui travaillent dans les champs de coton, par exemple, sont exposées aux produits chimiques contenus dans les pesticides, entraînant des anomalies de naissance, des troubles hormonaux, des maladies de l'appareil circulatoire (anémies, leucémies, infarctus), et au risque de maladies pulmonaires dues aux microscopiques fibres de coton inhalées. De plus, les salaires versés aux travailleurs et travailleuses du secteur textile est largement en-dessous du salaire vital dans de nombreux pays. Il leur est difficile, voire impossible de subvenir à leurs besoins de base.

Selon l'Organisation internationale du travail, [le travail forcé](#) est défini comme « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une



Une travailleuse chinoise triant des cocons de soie, dans une usine de Suzhou (image symbolique).

¹ fairact.org/informer/empreinte-sociale



Photo : flickr.com

En 2013, l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza, dans la banlieue de Dhaka au Bangladesh, avait coûté la vie à 1138 personnes et plus de 2000 ont été blessées ou mutilées. La plupart des victimes étaient des ouvrières du textile, travaillant pour des sous-traitants fabriquant des vêtements pour des marques occidentales.

peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. Il peut exister lorsqu'une personne est forcée à travailler par les autorités de l'État, par des entreprises privées ou par des personnes. La notion de travail forcé recouvre un large éventail de pratiques coercitives qui apparaissent dans tous les types d'activités économiques et dans toutes les régions du globe. Bien que le travail forcé soit universellement condamné, les estimations de l'OIT révèlent que 20,9 millions de personnes dans le monde sont encore victimes du travail forcé. »²

Les réfugiés, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables et donc susceptibles d'être exploités.

L'exemple d'un système esclavagiste

Dans la province du Bangalore, en Inde, certains

patrons d'usines textiles pratiquent le « [Système Sumangali](#) ». Celui-ci implique que des jeunes, en majorité des filles, obtiennent un contrat de trois ans à un salaire très bas, dont la majeure partie est payée en une seule fois à la fin de la durée du contrat. Si les trois années n'ont pas été accomplies entièrement, leur engagement est considéré comme rompu et elles ne reçoivent aucune rémunération. Ces jeunes filles sont forcées de travailler de très longues journées dans des conditions insalubres (poussière de coton), vivent dans des foyers et n'ont que peu ou pas de contacts avec le monde extérieur, même avec leur propre famille. La plupart de ces travailleuses sont des jeunes filles dalits (hors caste), victimes de discrimination et donc très vulnérables à toute forme d'exploitation.

² ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/forced-labour/lang--fr/index.htm

En Suisse

Où et dans quelles conditions ont été produits les vêtements que je porte ? Des questions qu'il vaut la peine de se poser.

Selon [l'enquête sur le budget des ménages 2016](#) de l'Office fédéral de la statistique, les ménages suisses (moyenne de 2,2 personnes) dépensent en moyenne 210 francs par mois pour se vêtir et se chausser. Ces 210 francs représentent 2,1% du revenu disponible. Si les chiffres paraissent raisonnables, c'est plutôt notre façon de consommer qu'il est bon de questionner.

Que puis-je faire pour lutter contre le travail forcé ?

Tu peux, bien sûr, soutenir des actions de prévention ou d'intervention contre le travail forcé. Depuis la Suisse, certaines actions politiques comme l'initiative pour des multinationales responsables (initiative-multinationales.ch) ont comme objectif d'amener nos grandes entreprises internationales à examiner dans quelles conditions leurs sous-traitances sont gérées.

Et tu peux aussi questionner ton propre comportement : combien dépenses-tu par mois pour tes habits, comment te positionnes-tu face à la Fast fashion ? En tant que client, si tu réduis ton budget et si tu choisis avec attention tes habits, tu réduis la demande et tu peux influencer l'offre qui t'est faite.

Plusieurs concepts, comme la garde-robe capsule, sont à la mode : grâce à eux, tu réalises qu'avec de la créativité et quelques lignes directives, tu peux être fun avec 15 à 20 pièces de vêtements.

Pense aussi au recyclage

Tu peux trouver des trésors dans les magasins de seconde main, faire des heureux avec les vêtements que tu n'utilises plus ou organiser ta propre bourse aux habits !

Parfois, nos achats sont un peu compulsifs : nous comblons un besoin, un désir de reconnaissance, nous avons peur de manquer de quelque chose. La Bible nous rappelle que Dieu désire plus pour nous que les biens matériels :

« Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent ; cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui existe aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, ne vous vêtira-t-il pas à plus forte raison ? »

(Matthieu 6:28-30).

Si tu reprends Matthieu 6, et particulièrement les versets 25 à 34, tu es encouragé à chercher vers Dieu les raisons de tes manques et à lui faire confiance pour ton bien-être matériel.

Sources :

ebm.bfs.admin.ch
achact.be/news-info-7.htm
ethique-sur-etiquette.org
bit.ly/2ljffsv

